

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 24 JUN 1892

Rédacteur

No 6

FUEILLETON

UN MARIAGE

— POUR —

L'autre Monde

L'homme la regarda; il parut sous peser le message comme pour s'assurer que la commission était payée; mais voyant que le papier ne contenait rien que de l'écriture, il approcha de l'étalage d'un cafetier ambulancier, froissa la lettre, la lettre, la présenta à la bouche du fourneau, et quand elle eut pris feu, il s'en servit pour allumer sa pipe.

Nous dirons que ce même jour, à Nantes, la hache du bourreau re-tranchait de ce monde six gentilshommes rebelles condamnés par la chambre ardente. Au nombre des victimes était le vicomte de Montlouis. Avant de mourir il cria: "Que ceux qui nous survivent se souviennent!" Ces paroles furent religieusement recueillies par un jeune homme couvert d'une robe de moine qui, placé à l'angle d'un mur, contemplait la sanglante exécution. Il murmura le nom d'Honore Fauvel.

IV

Transportons-nous maintenant au Havre-de-Grâce.

Vers l'entrée de la ville, sur le porte même et sous le regard de la tour crénelée de François Ier, s'élevait, ainsi qu'un immense champignon, une basse construction de planches, soigneusement fermée à l'extérieur, et qui ne prenait jour que par la toiture.

Cette façon de cirque forain tenait, par l'apparence et par sa destination, de la ménagerie et de la geôle; car les deux portes uniques ouvertures par lesquelles le pavillon circulaire communiquait avec le dehors, étaient armées de guichets, de verrous et de serrures convenant aussi bien à former un parc d'animaux sauvages qu'à tenir solidement sous clé des hommes dangereux.

Néanmoins, un signe visible trahissait plutôt la prison que la ménagerie: c'était la double guérite, en forme de poivrière dont chacune des deux portes était flanquée. Hommage rendu à la supériorité de l'homme sur les autres animaux; car ceux-ci, d'ordinaire, n'ont pas l'honneur d'être gardés par des soldats.

Les fonctionnaires qui prenaient à loyer, pour deux heures, ces guérites en plein vent, abris fort salutaires au temps des pluies, du froid et de la neige, les dédaignaient ce jour-là par la raison qu'un radieux soleil d'avril trônait dans l'azur du ciel, sans autres voisins que quelques nuages qui, par intervalle, faisaient écran à sa lumière. Les deux sentinelles, qui portaient l'uniforme des archers de monseigneur le lieutenant général de police, se promenaient gravement, le mousquet sur l'épaule, le sabre en bandoulière, échangeant un mot ou se faisant la gracieuseté d'une prise de tabac quand ils se rencontraient dans le monotone va et vient de la faction.

Plus loin, sur la place, au milieu de la population accorne en foule vers cet endroit, stationnaient, pêle-mêle, quantité de charrettes semblables celles que nous avons vu

sortir de la Salpêtrière. Les chevaux dételés étaient seulement attachés par un licou aux jantes des roues, ainsi que cela se pratique dans les villages aux jours de marché. Les conducteurs bivouaquaient au soleil, les uns nonchalamment endormis sur les brancards de leurs charrettes; les autres, la pipe à la bouche, et couchés à terre ou sur des bottes de foin dont leurs chevaux s'évertuaient, du pied ou de la bouche, à tirer, quelques brins.

Ce spectacle, tout incomplet qu'il fut, alléchant singulièrement la curiosité des badauds, et faute de plus, ils s'en faisaient un régal: car s'il ne leur montrait pas grand chose, il leur laissait beaucoup à deviner. Des groupes avides de renseignements circulaient autour de ces charriots; ils les examinaient en détail, et j'en géant approximativement leur contenance, chacun supputait le nombre des femmes qui avaient dû être transportées de Paris au Havre par ces lourds véhicules. C'est durant la nuit que le convoi était arrivé, après un voyage qui n'avait pas duré moins de huit jours, selon les étapes fixées. Les gagne-deniers qui se trouvaient à cette heure sur le port assuraient qu'à la lueur des torches ils avaient remarqué de fort jolies créatures parmi ces misérables filles qu'on allait embarquer. Les bourgeois se contentaient de ces on-dit, ne pouvant en savoir ou en voir davantage; puis suivait la foule autour de la ruche de bois que gardaient les archers, et quoiqu'on fût maintenu à distance, on pouvait s'imaginer quel tohubohu c'était là dedans, tant on entendait bruire de loin le bourdonnement des captifs.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des femmes traquées et prises par la police de Paris; mais vagabonds, de même que les coureuses de nuit, par le seul fait du vagabondage, étaient d'avance et sans jugement condamnés à la déportation. On avait fait également large capture de ces premiers, si bien que l'espèce de grange construite à la porte du Havre, servait de remise aux vauriens des deux sexes ramassés dans les coins du royaume.

Des vendeurs de cidre, habiles à mettre à profit toute occasion de curiosité publique, s'étaient établis, ceux-ci en plein vent, ceux-là sous des tentes, et leurs comptoirs étaient assez fréquentés pour prouver qu'ils n'avaient pas fait une fausse spéculation.

Les archers se promenaient ou s'asseyaient autour des tables avec des bourgeois, des campagnards, des pêcheurs et des matelots. On devisait çà et là à propos du navire et des déportés.

— Grande nouvelle! disait-on par ici, Sauvegrain, ce fameux bandit qui désolait la normandie, a été placé! on va l'embarquer avec les autres.

— Je m'étonne, observait un bourgeois, qu'on n'ait pas plutôt songé à le pendre; on aurait été plus sûr de lui qu'en l'envoyant au Mississipi. Mais il paraît que le scélérat avait des protections.

— Sa protection, c'était lui-même, répartit un matelot; il avait promis de se livrer pourvu qu'on lui fit la vie sauve, et comme en le prenant ça désorganisait sa bande, la prévôté de Rouen a trouvé du bénéfice à accepter le marché.

— Il fallait accepter et pendre ensuite, répliqua le bourgeois; il n'y a pas de probité à avoir avec un bandit pareil.

— Bon; mais il en faut envers soi-même, et quand on a donné sa parole, interrompit le matelot, à moins d'être aussi brigand que

ceux qu'on poursuit, on ne peut pas manquer à une promesse. Sauvegrain est affreux misérable, il a commis bien des horreurs; mais enfin il s'est livré, la justice le déporte, les voilà quittes.

— Ah ça! monsieur le bourgeois, demanda un étranger, êtes-vous bien sûr que la frégate l'Emeraude, qui nous délivre de tous ces brigands, va partir aujourd'hui même?

— Oui, monsieur, répondit le bourgeois d'un air capable; j'en suis certain, car l'Emeraude a arboré depuis ce matin son pavillon de *partance*.

Et tandis qu'il parlait, un nombreux auditoire de curieux s'étant groupé autour de lui, il continua de la sorte:

— Ces femmes qu'on amène enchaînées par demi-douzaines, dans ces charrettes couvertes que vous voyez-là, on les marie ici avant de les embarquer; ensuite, on les expédie en Amérique avec leurs époux faire souche d'honnêtes gens. Nous appelons ça des *mariages pour l'autre monde*.

Voilà comme ça se pratique: d'abord, quand on a pris à la Salpêtrière, ou dans les autres renfermes, le contingent de femmes affecté à la cargaison d'un navire, on s'occupe d'aller délivrer dans les prisons, les hôpitaux ou aux galères, de braves gens de sac et de corde, voleurs, mendiants, incendiaires, et même assassins quand ça se trouve; on les amène aussi au Havre, et on les parque dans cette grange dont vous entendez le tumulte. L'intérieur de cette grande remise est divisé en deux compartiments qu'on nomme les *corbeilles de mariage*: côté des hommes, côté des dames. Une cloison sépare les deux sexes qui ne peuvent se voir. Quand l'heure de la cérémonie est arrivée, on compte les hommes et les femmes; on appelle ceci: *appareiller*. S'il y a excédant en hommes, on met de côté les moins dangereux, pour les reconduire dans les prisons de la ville. Ainsi par exemple, vous imaginez bien que s'il y avait trop d'hommes aujourd'hui, ce n'est pas le chef de bande, le fameux Sauvegrain, qu'on aurait l'imprudence de réintégrer en prison. Celui-là peut commander son repas de noces, il sera marié tantôt. Si ce sont les femmes qui forment l'excédant, on garde les plus laides, parce qu'on n'a pas peur qu'elles se détériorent. Elles sont destinées à la fournaie suivante; puis, quand on sait bien assurément qu'il y a autant de têtes femelles, on les fait mettre en ligne, chacun dans sa corbeille, et tous jours sans qu'ils se voient. On appelle ça l'entrevue des accords. La manœuvre exécutée, on ouvre au fond des deux salles une sortie double formée d'une porte unique, dont les deux battants se joignent et reposent sur la cloison. Alors, des deux côtés, on fait sortir un et une femme, suivant leur rang dans la ligne, en fin *comme ils viennent*, et sans tricher. Le couple suit la cloison qui aboutit à un pavillon, un rond-point, un ciel ouvert, tout ce que vous voudrez. Dans ce pavillon, les marins de l'équipage et une escouade d'archers forment un cercle; au milieu de ce cercle est l'aumônier du bord. Les futurs sont amenés devant lui, ils se regardent, se reconnaissent et ne se reconnaissent pas; ils se conviennent ou ils se déplaisent, qu'importe? L'aumônier leur demande comment ils se nomment: — Je m'appelle Javotte. — Je m'appelle Lustucru. Le nom ne fait rien à l'affaire, le consentement non plus. Alors un officier public qui se trouve là,

devant une table, prend acte, sur le registre du port, du mariage de Javotte avec Lustucru; puis un exempt qui se près de l'aumônier, lui présente une assiette remplie d'anneaux de cuivre. Le ministre en donne un au bandit, pour qu'il l'offre à sa future, en lui disant: — Acceptez-vous Javotte pour femme. Le bandit répond ce qu'il veut. Javotte dit ce qu'il lui plaît; l'anneau n'en passe pas moins des mains du voleur au doigt de la... de la demoiselle, et l'aumônier bénit leur mariage; après quoi le capitaine crie: — "A un autre!" pendant que les deux nouveaux époux sautent dans un canot et vont aborder le navire qui les attend.

Comme le bourgeois finissait de parler, une cloche sonna du côté du port.

— Voici l'instant, mes amis, dit-il; on va prononcer les mariages pour l'autre monde.

VII

Pénétrons maintenant, dans cet étrange édifice, dont on nous a dévoilé le plan topographique, les usages et le cérémonial.

Ainsi que l'avait décrit le bourgeois, une cloison en planches, plus solide que bien close, séparait effectivement le pavillon circulaire en deux compartiments immenses. C'était des deux côtés un pêle-mêle, un tumulte, une poussière et une vapeur capables d'assourdir et d'asphyxier. En pénétrant dans le hangar, on se sentait saisi à la gorge et au cerveau par ces senteurs nauséabondes qui se dégagent de toute agglomération d'hommes, milieu pestilentiel, surtout quand ces hommes sont au moral comme au physique ce qu'il y a de plus impur dans la société.

Au reste, dans chacune des deux galeries, on peut dire qu'il régnait une égalité: l'air ambiant y était chargé des mêmes miasmes délétères, la physiologie générale avait le même aspect révoltant, et quand à la dose de mal-être, personne ne pouvait rien enver à personne; la plus belle moitié du genre humain n'était pas mieux traitée que l'autre.

Dans la galerie des femmes, comme dans celle des hommes, l'ameublement se composait de bancs de bois et de paille. Les bancs servaient de lit, car c'était du même lieu que les misérables destinés à la déportation faisaient leur dortoir, leur préau et leur réfectoire. Ce hangar du Havre n'était, il est vrai, pour eux qu'un séjour de passage; mais quelquefois cependant, l'affreuse station se prolongeait durant plusieurs jours, soit lorsque la mer était pas trop tourmentée, soit lors qu'un accident retardait en route le reste du contingent d'hommes et de femmes à fournir par les hospices et les prisons.

C'était donc là, au milieu de ce que le vice a de plus dégradant et la misère de plus hideux, que Mauricette attendait l'accomplissement de sa déplorable destinée. S'il y avait eu loin pour l'élève des Bénédictines de la discipline assez peu gênante du couvent, chaîne que la douce affection de ses supérieures et la joyeuse amitié de ses compagnes rendaient si légère; s'il y avait loin de là, disons nous à la triste liberté dont elle jouissait dans la maison du juge de Nantes, à l'incessante sévérité de son père envers elle, combien il y avait plus loin encore de son existence chez Honoré Fauvel aux horreurs de la Salpêtrière, aux infamies de la grange du Havre.

Le cœur de la jeune martyre se

soulevait au souvenir de ces derniers jours passés; le moment présent lui était un affreux supplice, et pourtant il lui semblait tolérable encois, alors que dans son imagination épouvantée elle le mettait en regard de l'avenir qui l'épouvantait. Aucun malheur ne lui semblait comparable à celui à ce qu'elle avait en perspective. À la honte indélébile qui lui était réservée, et que dans ce purgatoire, enfin, elle attendait comme la victime attend le coup de masse du boucher.

Elle si sainte, si pure, si timide, le sort allait la jeter en proie à la brutalité du premier venu; et encore si c'eût été le premier venu, le hasard aurait pu la mettre aux mains d'un honnête homme; mais dans ce grand concours de capables qui s'agitaient, qui parlaient si près d'elle, il n'y avait pas de premier venu; tous ces gens-là avaient été choisis dans l'écume de la civilisation, dans la fange des cachots.

Un seul être parmi les étranges habitués de la double chambre, semblait comprendre son infortune; sa dégradation: c'était Mauricette; quant aux autres, ils étaient loin, vraiment, d'en prendre souci.

Les garnements des deux sexes confiés à la garde des archers, des argousins, paraissaient tous enchantés de leur sort. Il faut bien que l'insouciance et la gaité soit le fond du caractère français; car ces mauvais drôles, sous des haillons infects et sur cette paille hachée et fourmillante, trouvaient encore des rires étourdissants et des rêves dorés si plaisamment imaginés à se raconter l'un à l'autre, que leur extravagance parvenait souvent à déridier les figures ennuyées et austères des gens de police préposés à leur garde.

Par une singularité digne de remarque, les hommes qui avaient mission de les surveiller et de leur imposer le respect par l'intimidation, semblaient être beaucoup plus tristes que les misérables qui étaient soumis à leur brutale inquisition.

Pour expliquer cette sorte de contradiction, on a besoin de se dire que, pour la plupart, ces futurs colons étaient passés à fleur de corde, et tout au moins, qu'ils avaient condoyé les galères. Quant aux femmes, n'avaient-elles pas été enlevées à l'atmosphère pestilentielle des prisons, où plus d'une d'entre elles se croyait condamnée à finir ses jours.

Ce n'est pas, sans doute, le fructueux et plaisant vagabondage dans Paris qui leur était promis au sortir de la grange du Havre; mais, au delà des mers, ils allaient reconquérir une sorte de liberté qui, moins incertaine à exploiter que la première, leur livrait cependant assez d'air et d'espace pour que leurs vices pussent y respirer à l'aise et pour donner carrière à leurs mauvais penchants.

Aussi fallait-il voir et fallait-il entendre tout ce qui se passait là-dedans, et tout ce qui se criait de l'une à l'autre salle, à travers les interstices des planches de la cloison, où se croisaient les paroles, où les regards pouvaient même se glisser.

La pauvre Mauricette, accroupie dans un coin, sa tenant à l'écart du tumulte et du tourbillon de ses compagnes, malgré le temps qui écoulé depuis douze jours, ne comprenait rien encore à tout ce cynisme qui la révoltait: elle ne voyait qu'un motif de larmes et d'affroi dans les étranges paroles qui soulevaient des rires interminables. Depuis qu'on lui avait signifié sa

destination à la Salpêtrière; depuis que sa lettre, si inhumainement brûlée, lui avait enlevé l'espoir de faire entendre à son père ce long cri de douleur, que, du cœur, elle poussait vers lui, la malheureuse enfant avait refusé de prendre toute nourriture, et, pâle, affaiblie, elle appelait la mort, qui ne venait pas.

Autour d'elle, cependant, c'étaient des danses effrénées, des chants incroyables, et une confusion de luxe et de misère qui distrairait les yeux, mais qui attristait l'âme. Falbalas et fontanges, vieux tulle et dentelles en lambeaux, robes souillées ou incomplètes, chapeaux à plumes éplorées, toutes ces guenilles s'agitaient, tournoyaient là-dedans comme les haillons des sorcières dans une ronde du sabbat.

La misère, chez les hommes, était moins hideuse à voir; un manteau cache bien des choses, un chapeau n'a pas besoin d'être porté sur la tête, et les bottes peuvent avoir perdu leurs semelles et sauver encore les apparences.

Ainsi étaient-ils pour le plus grand nombre les voisins de ces dames.

De ce côté de la grange on eût dit un bal masqué dont les costumes eussent été empruntés à la fébroque des revendeurs. Les chiffonniers de Paris alimentent le magasin. Toutes les modes, toutes sortes d'étoffes semblaient s'être donné rendez-vous en cet endroit pour hurler de se trouver ensemble. On y distinguait des velours luisants de grasse, des feutres déchiquetés et d'un bossu indescrivable, des grègues écartelées à cinq ou six ficelles, des manteaux d'un satin dont les nuances ne se trouveraient pas dans les feuilles d'une forêt en automne. Il y avait encore d'infortunées crinières qui pendillaient, des franges de rideaux en guise de jarretières, des gottes qui fuyaient le pied, des haut-de-chausse qui fuyaient les hanches, et, suivant l'observation du poète, une infinité de points de vue:

Montrant les dents à tout le monde,
Non de fierté, mais de douleur
De perdre matière et couleur.

Eh bien! malgré tout cela, quand la cloche retentit et que ces bandits furent assurés que la cérémonie de leurs mariages approchait, ce fut un curieux spectacle que de les voir redresser leurs feutres, refriquer leurs perruques, passer les doigts sur leurs moustaches afin de les lisser; tous comme par un mouvement militaire, relevèrent leur harnais pour se présenter à leur promesse de rencontre avec leurs avantages.

De leur côté, les femmes procédèrent à leur toilette de mariée avec toute sorte de joyeux propos; une certaine émotion et des mines de coquettes, des fragments de miroirs, qu'elles sortaient de leurs poches, étaient consultés avec une plaisante gravité. On s'ajustait du mieux possible, on plissait les dentelles, on reformait les robes, on redressait les plumes, on soufflait sur la poussière des fleurs. De l'une à l'autre, on s'empruntait manchettes, dentelles, épingles et rubans. L'une rentrait sous le pied une partie de la jambe de son bas, pour praire plus coquettement chaussée: les quartiers de chaussons de bal étaient relevés. L'une de ces demoiselles demanda:

— Qui veut me donner une paire de galoches, pour trois souliers de satin blanc.

En se cotisant, on finit par appaier les galoches; quant aux trois souliers ils trouvèrent leur placement; il y avait là nue jambe de bois!

A suivre.

“ LE NORD ”

Journal Hebdomadaire,
Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par
La Cie d'Imprimerie du NORD.
REDIGÉ EN COLLABORATION

Abonnement.....\$1.00 par année
50 c. pour 6 mois

ANNONCES

Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts
Annonces à l'année tarifées
par contrats spéciaux.

Tout ce qui concerne la rédaction et
l'administration doit être adressé direc-
tement à

Z. DRAPEAU,

Fermier de l'imprimerie du Nord,
St Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JEROME 24 JUIN 1892.

Le 2 juillet 1892.

Nous avons annoncé la semaine dernière que l'inauguration du chemin de fer de Montréal et Occidental devait avoir lieu vendredi, le 1er juillet. Cette cérémonie a été remise au lendemain, samedi le 2 juillet. A cette occasion il y aura un train spécial qui partira de Montréal à bonne heure, et arrivera à St-Jérôme vers 9 heures du matin, amenant les personnes de Montréal et d'ailleurs qui devront prendre part à la fête, entre autres les hons. MM. Chapleau, Nantel, Haggart, Ouimet, les officiers du Pacifique, les directeurs de la Compagnie, etc., ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière.

Après un certain arrêt à St Jérôme le train repartira pour le nord, arrêtant à toutes les stations le long de la ligne. Il ne se vendra pas de billets pour ce voyage. Les personnes qui auront des cartes d'invitation seront seule admises à bord.

A Ste-Agathe aura lieu d'abord la bénédiction des travaux du chemin, puis la réception officielle du chemin de fer par l'honorable ministre des Chemins de fer d'Ottawa, l'hon. M. Haggart, et celui de Québec, l'honorable M. Nantel. Puis la compagnie du chemin de fer fera servir aux invités un dîner champêtre sur un des points pittoresques qui avoisinent le chemin de fer.

Le train reviendra à St-Jérôme vers les 5 ou 6 heures de l'après-midi—et c'est alors qu'aura lieu l'inauguration officielle de notre Bureau de Poste par le ministre des Travaux Publics, l'hon. M. Ouimet.

Nous voyons avec plaisir que notre Conseil a décidé de faire dignement les honneurs de notre ville aux distingués personnages qui visiteront St-Jérôme à cette occasion. Le maire présentera une adresse de bienvenue à ces messieurs, puis le Conseil leur offrira un dîner, qui terminera cette joyeuse journée.

Nous nous permettons de suggérer à M. le Maire et aux Conseillers que ce sera là une bonne occasion d'obtenir des autorités du Pacifique et des ministres certaines améliorations qui sont devenues nécessaires,—comme par exemple l'agrandissement de la station du chemin de fer, le nivellement du terrain et le remplissage des marais qui avoisinent la station, la plantation de nouveaux arbres sur la rue qui longe le terrain de la compagnie, etc., etc. Voilà pour le Pacifique. — Maintenant pourquoi ne profiterait-on pas de la circonstance pour demander au Ministre des Travaux Publics de faire faire, sur la devanture du terrain du Bureau de Poste, une palissade convenable qui serait un ornement pour la ville, en même temps que ces travaux fourniraient de l'ouvrage à un certain nombre de nos ouvriers.

X...

Les Colporteurs.

Il n'est pas étonnant de voir le commerce descendu si bas, lorsqu'on pense au nombre de colporteurs qui fourmillent dans nos campagnes.

Ces gens qui ne dépendent rien presque pour vivre, se sont infiltrés dans les bases de toutes nos industries qu'ils rongent plus sûrement qu'aucune autre peste.

Il y a pourtant un moyen bien

simple de protéger nos commerçants: taxons les colporteurs.

Ces derniers n'ont presque pas de devoirs à l'égard de nos municipalités, et pourtant ils jouissent de tous les droits de citoyens qui veulent faire fortune.

A l'avis de tous les gens bien pensants, ce commerce de colportage n'est rien autre chose qu'une contrebande intérieure.

Il faut sévir, si l'on veut empêcher le nombre de faillites qui est dû en grande partie aux pertes causées aux marchands par ces commerçants ambulants.

PAUL.

Mauvaise foi libérale.

Il est étonnant de constater le désintéressement des libéraux pour toutes les choses du pouvoir depuis qu'ils en sont dégringolés.

Abolissez tout, rognez tout! s'écrient-ils.

Et ce sont précisément les mesures qu'ils ont votées qu'ils nous reprochent avec plus d'indignation de laisser subsister.

Qui a augmenté le salaire des députés? Qui a augmenté le nombre des employés publics?

Mais que leur importe d'être illogiques en tout, pourvu qu'ils soient en conformité avec leur désir effréné de retourner gruger à la crèche du pouvoir.

La Province est pauvre, saccagée, ruinée. C'est leur faute. Il faut maintenant un remède efficace—non pas un simulacre de remède.—Personne ne le conteste. Et cependant on fait la guerre au gouvernement parce qu'il veut mettre la main à l'œuvre et être conséquent avec les promesses qu'il a faites devant le peuple.

Sans doute les libéraux feraient bien mieux les choses s'ils étaient à notre place, mais ce coquin de vote populaire est affreusement incrédule et il préfère le juger plutôt par ce qu'ils ont fait que par ce qu'ils auraient envie de faire.

La taxe leur est odieuse. Oublient-ils que cette République française qu'ils admirent tant s'est justement sauvée de la banqueroute, et même enrichie par le système même de M. G. A. Drolet, un libéral convaincu et éclairé, à écrit d'une main magistrale, les avantages de la taxe, dans le *Canadien* d'il y a quelques semaines. Mais M. Drolet est un homme qui sait penser tout en étant partisan de l'opposition.

Nul doute que le remède de l'impôt, dit-il, est amer à prendre, mais ses résultats sont si salutaires qu'on devrait l'appliquer.

En effet, si l'annexion qu'on nous a tant prêchée sous toutes sortes de masques est le progrès qu'on demande aux étrangers, la taxe est la prospérité engendrée par notre propre esprit de sacrifice et de nationalité; c'est le peuple disant à ses gouvernants: “ Messieurs, voici mon sang, prenez-le, servez-vous en pour “ mouvoir la grande roue du progrès. Etablissez des usines, encouragez nos institutions afin que “ notre industrie décuple ses pouvoirs d'action. Avec les moyens “ que je mets à votre disposition, “ élevez dans le pays le niveau des “ arts, du commerce, de l'agriculture, afin que nous soyons en “ état, comme les autres pays du “ monde, de faire des expositions “ universelles.”

Voilà le noble langage qu'ont tenu à tous les gouvernants les peuples qui ont voulu sortir des langes de l'enfance ou des chaînes de la banqueroute

Pour un peuple, il faut savoir se sacrifier à ses propres intérêts.

Profitez donc que nous avons à notre tête des chefs forts et honnêtes, *clean and strong men*, selon l'expression intraduisible de la *Gazette*, pour opérer le plus énergiquement possible l'effacement du passé et la prospérité dans l'avenir.

Et la prospérité dans l'avenir, nous pourrions y rêver, lorsque nous serons en état de prouver par des expositions grandioses capables d'attirer ici les capitalistes étrangers, que notre pays est riche en richesses naturelles, mais que nous ne manquons que de l'aide et de la coopération des pays étrangers, par l'échange de nos produits contre les leurs.

Pour cela, il nous faut un capital national, et le plus sûr moyen de l'obtenir est la taxe, sous quelque forme que la sagesse de nos gouvernants auront jugée la meilleure et la plus convenable à nos intérêts en général.

PAUL.

NOTRE SYSTEME.

Nous avons un système constitutionnel qui se rapproche plus de la perfection que celui de n'importe quel autre pays à part l'Angleterre. Avant que nos lois soient imposées au peuple, elles doivent être tour à tour examinées par une chambre composée d'hommes choisis, mûries par une assemblée de citoyens âgés et enfin sanctionnées par un homme qui réunit en même temps le talent, l'âge et l'impartialité.

Nous avons les Chambres, le Conseil Législatif et le Lieutenant-Gouverneur.

Cherchez une législation sage parmi les peuples antiques ou modernes qui n'ait eu ces trois éléments comme principes constitutifs.

Les lois sont souvent impératives. Elles restreignent l'individu et doivent guider toutes ses actions, tempérer toutes ses libertés. Comme il faut qu'elles soient faites avec tact et prudence pour ne pas devenir injustes!

Prenez une chambre composée de députés qui sortent à peine d'une lutte politique pour se jeter dans une nouvelle, de députés dont le plus grand souci est de plaire à telle ou telle classe plutôt qu'une autre, parce que c'est celle qui constitue l'élément prédominant de ses électeurs; pourra-t-il s'empêcher de confecturer les lois de manière à favoriser cette classe particulière, quant ce serait même au détriment des autres classes de la société?

Un député est porté et tenu en chambre par des ouvriers, surveillera-t-il les intérêts des propriétaires et des patrons?

Un autre doit son élection aux aubergistes,—ne va-t-il pas être tolérant pour les licences d'hôtel—au risque de blesser la morale?

Et ainsi de suite.

Prenez encore une assemblée de députés comme celle du régime Mercier. Le boodlage y domine dans toutes les transactions. On en est venu à un point que les poches de tous les députés se gonflent d'or et de billets.

Supprimez le Lieutenant-Gouverneur; faites disparaître l'ombre gênante de l'Assemblée législative... les millions que l'on volera alors, ne ruineront-ils pas la province, plutôt que les dépenses qu'occasionnent ces deux éléments de législation?

Si la province, malgré l'Assemblée législative et le Lieutenant-Gouverneur était rongée de lettres de crédit; ces deux puissances enlevées, n'en aurait-elle pas été pourrie?

On nous dit souvent que l'inutilité de lieutenant-gouverneur et de l'Assemblée législative vient de ce que le parlement fédéral les remplacerait suffisamment.

C'est une erreur grotesque. Ce parlement fédéral pourrait-il juger aussi sainement de nos affaires provinciales?

On a vu que toutes les fois qu'on a mis en question le désaveu d'une loi provinciale, ces mêmes libéraux criaient à la violation de la constitution avec le même acharnement qu'ils réclament aujourd'hui l'intervention de ce même parlement fédéral, pour remplacer les pouvoirs de l'Assemblée et du lieutenant-gouverneur.

Où! candeur, voilà de tes coups!

MAURICE.

Le Montréal et Occidental.

Lundi, le 20 juin courant, a eu lieu à Montréal, l'Assemblée annuelle des actionnaires de la Cie du chemin de fer Montréal et Occidental.

A cette assemblée on a passé un règlement pour réduire à sept le nombre des directeurs élus par les actionnaires, qui était de neuf auparavant, afin de faire place dans le bureau, à deux directeurs qui devaient être nommés par le gouvernement de Québec, en vertu de la loi passée en 1890.

Puis l'on procéda à l'élection des directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ont été élus pour l'année courante:

M. J. A. Chapleau, Alph. Desjardins, M.P., H. J. Beemer, Jacques Grenier, J. Damien Rolland, F. J. Brennan, Dr. T. A. Brissou.

Nous sommes portés à croire que les directeurs nommés par le gouvernement de Québec seront M. J. H. Leclair, arpenteur, le Saint-Jérôme, et le Dr. Wilfrid Grignon, de Ste-Adèle.

Dernière réponse.

Err.—Cette correspondance aurait dû être publiée dans le numéro de la semaine dernière; c'est par un retard éprouvé en chemin qu'elle ne nous est parvenue que samedi.

Le dernier mot de M. Langlois est bien le dernier mot de tout ce qu'il y a de plus poissard et de plus impudent. Cet énergumène à qui la plume irait peut-être mieux sur le dos qu'entre les doigts vous insulte le bon sens et l'histoire comme s'il n'avait besoin ni de l'un, ni de l'autre pour faire du journalisme.

Eh bien, avant de terminer, mon dernier mot à ce brave pâté d'homme qui m'a toujours soutenu que le clergé avait entravé l'éducation il y a cinquante ans, est tout simplement une phrase d'histoire. Moi je suis un ignorant, alors prenons Chauveau. C'est le seul auteur dont l'autorité puisse être confrontée avec celle de M. Langlois.

Voici ce que Chauveau dit: “ Les orages politiques de ce temps (de 1843, c'est-à-dire d'il y a 49 ans, furent la cause que l'éducation fit peu de progrès.”

Est-ce que cela accuse le clergé ou le gouvernement de cette époque, qui était je le répète, le système d'oligarchie anglaise?

Cette citation me donne raison de tout ce que M. Langlois m'a lancé d'injures; maintenant qu'il continue j'ai fini.

Je crois avoir démontré jusqu'à l'évidence que la cause que je défendais était celle de l'équité et de la justice, j'ai voulu rétablir les faits, l'histoire en mains, sans bigoterie comme sans préjugés, quoiqu'en dise M. Langlois: je sors de cette polémique avec la satisfaction d'avoir vu ma personne insultée et mes arguments respectés. Car M. Langlois n'a pas dit un traître mot de la question. Il a tout éludé. Il n'y a qu'à le lire pour s'en convaincre. Il a été drôle, c'est tout ce qu'il a pu faire, ça le forçait déjà assez.

BECK.

L'arrière-pays de Montréal.

C'est le 2 juillet prochain que l'arrière-pays de Montréal sera le théâtre d'un événement dont l'importance échappe encore à l'attention de beaucoup de gens. Le chemin de fer que l'on se propose d'inaugurer solennellement ce jour-là, est destiné à transformer une immense et excellente contrée, cette partie de la vallée de l'Ottawa qui nous semble se subdiviser en deux régions naturelles assez distinctes: les Laurentides moyennes et les talus du nord. En remontant le cours de la fameuse rivière, les colons se sont déjà établis dans les cantons qui la bordent ainsi que le long de quelques-uns de ses tributaires, ondes transparentes qui reflètent les silhouettes de la forêt, cascades retenues. Mais ces établissements n'ont guère dépassé d'abord le seuil de la contrée; là le chemin de fer va maintenant transporter les pionniers au cœur même de cette fertile région. La voie n'est achevée encore que jusqu'à Sainte-Agathe des Monts; l'année prochaine on verra le prolongement jusqu'à St-Jovite, l'extrême paroisse du comté de Terrebonne; une autre année lui fera atteindre les grasses alluvions de la Lièvre, puis, de là, la Gatineau et enfin les bords du grand Témiscamingué; ce qui fera une ligne d'étapes s'échelonnant en plein intérieur de la vallée et sur toute sa longueur. Comment décrire ce superbe pays avec ses coteaux, ses vallons, ses plateaux, sa magnifique plaine ultra-laurentienne qu'arrosent la Lièvre et la Gatineau, ses forêts giboyeuses, ses lacs pois-

sonneux dont le nombre incalculable forme des séries étagées et dont les flots descendent de l'un à l'autre en l'arrossant plus d'un puissant niagara?

Qui peut entrevoir, sinon prédire le brillant avenir réservé à ces cantons de l'Ouest? Nulle autre contrée ne les surpasse en source limpides et en pâturages. Cet ancien paradis terrestre des daims et des orignaux deviendra un pays d'élevage par excellence. Il est déjà renommé pour ses richesses minérales et c'est de là que l'exploitation forestière tire encore ses plus beaux revenus. Bientôt nous allons voir se développer des paroisses nouvelles et s'élever des clochers ombrageant de frais et coquets villages.

Aussi, le 2 juillet prochain, est-ce par une immense clameur d'allégresse que les hommes du nord accueilleront les gémissements de la locomotive! Ce sera le signal d'une ère nouvelle pour les cantons de l'Ouest, cette demi-province qui, une fois colonisée et raisonnablement exploitée, deviendra peut-être, pour les produits de l'industrie montrealaise, le meilleur, le plus profitable des marchés. Oui, sans aucun doute, la création d'un réseau de paroisses et d'une centaine de villages et de petites villes dans la vallée de l'Ottawa vaudra à la cité de Montréal l'extension de son commerce, l'agrandissement de ses usines, l'établissement de nouvelles industries, de nouvelles rues et des quartiers nouveaux. Observons donc ce qui s'opère chaque jour aux Etats-Unis. A quelle autre cause les citées américaines doivent-elles leur merveilleux développement si ce n'est à la colonisation rapide des territoires qui les environnent?

Quant on y réfléchit sérieusement, on s'étonne que le chemin de fer en question n'ait été construit vingt ans plus tôt. Il ne le serait pas encore sans les efforts et les miracles d'habileté d'un très petit nombre d'hommes qui ont vu et compris l'importance de cette entreprise, luttant sans cesse contre l'indifférence des uns et le mauvais vouloir des autres, ayant à surmonter mille obstacles.

Mais, aujourd'hui que la persévérance et l'énergie ont vaincu toute résistance, nous n'avons plus qu'à nous réjouir du fait accompli, en attendant d'en bénéficier.

VIATOR.

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

OTTAWA, 19 juin, 1892.

Monsieur Maxime de l'Echo,

Avez-vous lu l'avant-dernier numéro de l'Echo? Peut-être que non. Eh bien, il y a, paraît-il, un monsieur Maxime qui est très prodigue de ses épithètes ronflantes.

Ce M. Maxime donc a été très froissé en lisant un article, bien humble en soi-même et qui dépeignait fort imparfaitement l'ardeur, le travail que déployait l'honorable M. Chapleau. Comme tous les libéraux, le but de Maxime est de jeter du discrédit sur la réputation de l'hon. ministre. Comment s'y prend-t-il, par des moyens obliques: il calomnie, il injure, il lance des accusations pernicieuses. De quoi parle-t-il ce M. Maxime? de la sanglante tragédie des orangeries, d'une autre encore bien plus sanglante, de celle du chemin de fer du Nord. Après? il effleure l'affaire Senécal; ensuite il ébauche le fait que Mgr. Labelle avait abandonné M. Chapleau pour aller se jeter à corps perdu dans les bras de M. Mercier, l'homme aux belles promesses, qui consentait à accorder tout ce qu'on lui demanderait.

Maintenant, où est la vérité dans ces accusations que porte le correspondant de l'Echo, pour tenter d'obscurcir la gloire et la réputation politique de l'hon. M. Chapleau. Quant à la sanglante tragédie des orangeries, je serais curieux de savoir si Maxime y a assisté, si jadis elle a été représentée? ou bien, a-t-il séjourné dans ces parages lointains ou Pacte sanguinaire s'est perpétré? ciel! est-il le témoin oculaire d'un si horrible crime. Sinon, son accusation n'est fondée que sur des renseignements puérils et tombe d'elle-même.

M. Maxime vient ensuite nous représenter la scène de la vente du chemin de fer du Nord. Mais nous savons très bien que dans la seconde scène comme dans la première, le grand tragique a manqué son but parce que son action est feinte. Dans un élan de sublimité il vient jusqu'à nous dire que M. Chapleau a fait saigner la province. Comme ça M. Maxime vous avez jadis du spectacle de tous ces grands crimes dont vous êtes le témoin. Maintenant prouvez-nous, non par des suppositions chimériques mais par des preuves irréfutables, que l'hon. M. Chapleau s'est compromis dans la susdite transaction. Il est bien beau de faire de grands mots pleins de sarcasme, mais il est toujours préférable de prouver ce qu'on a avancé.

Quant à Mgr Labelle, Maxime m'a l'air d'en parler sans trop en connaître encore. Vous dites que ce respectable prélat a abandonné M. Chapleau pour se joindre à M. Mercier de qui il croyait tout avoir. Mais en réalité qu'est-il arrivé? Mgr Labelle, ce regrettable apôtre de la colonisation, possédait une très grande influence dans toute la province de Québec. M. Mercier, qui voyait en lui un instrument à deux tranchants pour combattre ses ennemis et parvenir au faite de ses ambitions, sût l'attirer dans ses pièges. Il fit miroiter aux yeux du digne prêtre les plus belles espérances. Il commença d'abord par le créer député-ministre de l'agriculture afin de l'avoir sous sa domination; par ce moyen obtenant un puissant aide pour terrasser ses ennemis. Mgr Labelle d'ailleurs ne voulait lutter contre aucun gouvernement. Son amitié à l'égard de l'hon. M. Chapleau avait toujours été très grande, et ce dernier aujourd'hui peut montrer au-dessus de 500 correspondances des plus amicales, qui sont un gage de la grande estime qu'avait Mgr Labelle pour l'hon. Ministre. Le regrettable apôtre ne pouvant rien pour la colonisation sans le concours du gouvernement fut ainsi forcé d'entrer dans le régime honteux de M. Mercier dont la main de fer n'épargnait ni l'homme ni l'or.

Même si j'ai souvenance un jour que Mgr Labelle avait un chèque de très peu d'importance à faire signer il fut contraint de chercher et d'attendre l'ancien comte déchu. Mgr Labelle, cette perle précieuse ajoutée à l'aurole de gloire de nos grands hommes était forcé de recevoir les ordres de celui qui éblouissait l'Europe par son faste déréglé. Le patriotisme éclairé et la constante abnégation du digne prêtre n'étaient que de vaines choses pour M. Mercier qui traitait, non d'égal à égal, mais comme un tyran avec son valet. On a compris parfaitement la tactique de l'ancien premier ministre à l'égard de Mgr Labelle. Heureusement aujourd'hui que le saint prélat n'ait pas à déplorer ces duperies. Car il est fort probable qu'il serait très affecté d'avoir relevé si haute la puissance de celui qui, aujourd'hui causerait son déshonneur.

Le correspondant de l'Echo a parlé de l'affaire Senécal. Mais à encore quelles preuves intrinsèques et extrinsèques peut-il fournir pour accuser la culpabilité de l'hon. M. Chapleau. M. Senécal s'est permis d'enfreindre la loi en faisant l'achat du matériel de l'imprimerie nationale. On a prouvé à Senécal, ou du moins sa fuite a prouvé amplement qu'il avait failli à son poste. Mais est-ce que la culpabilité de Senécal implique nécessairement celle de l'hon. ministre des douanes.

Comme on le voit toutes les insultes de Maxime n'ont aucune raison d'être. Il dirait pleine vérité si portant son esprit d'un autre côté intègre, il jugait un ancien premier ministre qui, naguère élève jusqu'aux astres, tombé d'hier, aujourd'hui traîné de tribunaux et tribunaux comme le plus vil criminel.

Comme le pense Maxime, la réputation de l'hon. M. Chapleau n'a aucun besoin d'être relevé, jamais il n'en a terni la beauté. Voyez les travaux du département des douanes: sont nombreux et énormes. L'hon. ministre malgré la délicatesse de sa santé se devoue à son poste. Souvent on le voit à minuit à son bureau

encore occupé à résoudre des problèmes dont la nature est très compliquée. On comprend que le résultat d'un travail si ardu...

Cette année le commerce de bois est excellent. On embarque tous les jours sur les chars une très grande quantité de bois de construction pour le marché américain.

Nous sommes heureux d'annoncer que Sa Grâce Monseigneur Duhamel archevêque d'Ottawa, est de retour de son voyage de la Colombie Anglaise.

Une autre taxe Les ministres, les avocats, les notaires, médecins, architectes, arpenteurs, etc., devront payer

Le gouvernement local a décidé, paraît-il, de se procurer des fonds d'une autre source. Il y pourvoit au moyen de la résolution suivante :

Attendu qu'il est nécessaire de prélever un revenu additionnel dans le but de se procurer les fonds requis pour faire face aux obligations du gouvernement de la province et aux exigences du service public, il est en conséquence :

Résolu 1. Que tous les membres des professions suivantes, savoir : les avocats, les notaires, les médecins, les arpenteurs, les ingénieurs civils et les architectes pratiquant leur profession respective dans les limites de la province, paieront une taxe directe comme suit, savoir :

1. Ceux qui résident dans les cités de Québec et de Montréal, une somme annuelle de cinq piastres ; 2. Ceux qui résident dans les autres cités et villes incorporées de la province une somme annuelle de quatre piastres chacun ; 3. Ceux qui résident dans les autres municipalités de la province, une somme annuelle de deux piastres chacun.

Résolu 2. Que tous les membres du conseil exécutif de la province, les membres du service civil, les employés et les actionnaires publics, recevant un traitement fixe, paieront une taxe directe de deux et demi par cent sur leur traitement respectif au-dessus de quatre cents piastres.

Résolu 3. Que la taxe ci-haut mentionnée, imposée sur les membres des différentes professions sus mentionnées, sera payable, tous les ans, le premier jour de juillet, au percepteur du revenu de la province pour le district dans lequel ils résident.

Résolu 4. Que tout membre d'une profession libérale qui négligera de payer la dite taxe à l'époque indiquée, sera par là même privé du droit de pratiquer.

Résolu 5. Que la taxe imposée sur les membres du conseil exécutif de la province et sur les membres du service civil, fonctionnaires et employés publics, ci-haut mentionnés, sera retenue chaque mois sur le traitement.

LA FEMME

La femme n'est pas vieille tant qu'elle inspire de l'amour. D'ailleurs qu'est-ce qu'être vieille ? Ce n'est pas avoir dépensé un certain nombre d'années du nombre métrique qui nous a été donné à chacun.

attraits de la jeunesse, elle serait plus jeune qu'une femme de vingt ans qui les aurait perdus. C'est une de ces vérités qui ne se disent pas, mais qui se chantent sur l'air connu de M. de la Palisse. Eh bien cependant, elle est si loin d'avoir cours dans la pratique ; et, si l'on sourit de la naïveté d'un homme qui dirait : "J'aime mieux une vieille femme qui serait jeune qu'une jeune femme qui serait vieille," on rirait tout à fait si on le voit mettre cette théorie en usage.

Alph. KARR.

Notes Locales.

Mardi le cinq juillet il y aura de grandes courses à New-Glasgow sur le rond Goodman.

Il se fait beaucoup d'ouvrage cette semaine dans les rues où doit passer la Procession dimanche prochain, spécialement en face des magasins du bloc Richard, chez E. Cibault, Samuel Mantha et au coin du chemin qui conduit à la manufacture Rolland.

Les paroissiens de St-Jérôme se font un devoir d'assister en grand nombre tous les soirs aux exercices du mois du Sacré-Cœur.

M. Joseph Boisseau, étudiant en droit, remplace F. X. St-Michel comme Greffier de la cour des Commissaires.

Lundi soir, dans la grande salle des Rvdes Sœurs Grises, les élèves de l'Ecole des Commissaires, donneront une représentation très intéressante.

Les membres de la fanfare de cette ville ont fait construire un grand nombre de sièges en face de leur estrade sur le terrain Dorion.

Il est maintenant certain que le C. P. R. prendra possession du chemin de fer d'ici à Ste-Agathe dès les premiers jours de juillet prochain et mettra un train régulier matin et soir.

Le jeu de croquet est très répandu dans la ville de St-Jérôme, les meilleurs joueurs jusqu'à aujourd'hui sont MM. H. E. Caron et Dolphis Guay.

A l'occasion de la sortie des élèves, les Révérendes Sœurs Grises donnent une grande séance aujourd'hui.

M. C. E. Laflamme a expédié cette semaine deux chars de marchandises sur la ligne Montréal et Occidental jusqu'à une distance de 28 milles d'ici.

Lundi soir un nommé Daignault, employé sur le chemin de fer Montréal & Occidental, a reçu en arrivant ici un télégramme lui annonçant la mort subite de sa femme qui demeurait à Montréal.

La procession de la Fête-Dieu qui n'a pas eu lieu Dimanche dernier à cause du mauvais temps est remise à Dimanche prochain.

M. Louis Deschambault, commis de cette ville, conduisait à l'Autel lundi dernier Mademoiselle Sanderson. Aussitôt après le mariage ils ont laissé St-Jérôme pour un voyage de quelques jours, nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Le Dr Philias Vannier vient de partir de St-Jérôme pour l'Europe, le Docteur se propose de visiter les principaux hôpitaux d'Angleterre, d'Irlande et de Paris. Son Voyage durera environ dix mois, à son retour ce jeune médecin doit se fixer en cette ville pour exercer sa profession.

Le Rev. A. Nantel, Supérieur du Seminaire de Ste-Thérèse était en visite chez sa mère, Mardi de cette semaine.

Le nombre de Brefs d'assignations pris au Crefic de la Cour de Comté de Terrebonne, à beaucoup diminué cette année.

MM. Henri Prévost & J. T. Boivin ont entrepris l'élevage des serins sur une grande échelle, ils réussissent assez bien.

Un cultivateur riche de cette paroisse doit être arrêté d'ici à quelques jours, il est accusé de parjure ; il prétend qu'il n'est pas coupable et que c'est une vengeance qu'un ancien débiteur veut encore contre lui.

Les élèves des différents collèges arrivent en grand nombre.

Edouard Lef. de Bellefeuille, avocat de Montréal passera l'été dans cette ville avec sa famille.

M. Brennan paie maître pour la compagnie du chemin de fer du Nord est passé ici mercredi en route pour Ste-Agathe et les autres paroisses en arrière. Sans aucun doute qu'il a été reçu à bras ouverts.

Un grand nombre d'enfants de la paroisse et de la ville, se préparent à recevoir le Sacrement de Confirmation, lors de la visite de l'Archevêque, dans le mois de Juillet prochain.

Le Notaire Malo de St-Sauveur est venu nous rendre visite mardi dernier, il nous a annoncé que les travaux du chemin de fer de Montfort devaient être repris d'ici à quelques jours avec plus d'ardeur que jamais.

Pendant le grand vent de la semaine dernière la grange et l'étable de M. Napoléon Lajeunesse, une batisse de M. Eugène TAILLON et une grange de M. Anselme Guenette ont été complètement détruites.

La pluie abondante que nous avons eue depuis plusieurs jours a causé de grands dommages surtout chez certains cultivateurs qui n'ont pas de fossés assez profonds pour égoutter parfaitement leurs terres.

La Compagnie de Papier Rolland est à bâtir une allonge considérable à sa manufacture ; les affaires augmentent tous les jours.

M. L. Corbeil, hôtelier de cette ville a eu la douleur de voir mourir son frère Joseph, à Ste-Scholastique le 19 courant.

L'inauguration du chemin de fer entre St-Jérôme et Ste-Agathe qui devait se faire le premier juillet est remise au lendemain.

Mardi soir au Palais de justice de cette ville avait lieu une grande assemblée des cultivateurs de cette paroisse, pour attendre M. Dallaire, chargé par le Gouvernement de donner des conférences sur l'Agriculture dans toutes les paroisses de la Province.

M. Dallaire a expliqué aux cultivateurs l'avantage qu'il y a pour eux de former des cercles agricoles ; que partout où ces cercles sont établis les gens sont très satisfaits.

Le Dr W. Grignon de Ste-Adèle qui s'occupe beaucoup d'agriculture et qui est le fondateur de la Société d'Agriculture No 2 du Comté de Terrebonne était dans l'assemblée, à la demande d'un grand nombre il a adressé la parole.

Il a démontré en quelques mots les avantages importants que les cultivateurs peuvent retirer de la formation d'un cercle agricole.

Dans la paroisse de Ste-Adèle le cercle Agricole compte aujourd'hui cent cinquante membres, et toutes ces personnes sont agréablement surprises des bons résultats obtenus dans cette paroisse.

Après l'assemblée on a procédé à former un Cercle Agricole.

NOTES COMMERCIALES

Nous annonçons à nos lecteurs, dans une autre colonne, l'ouverture d'un nouveau magasin de Marchandises Sèches, Hardes faites etc., à des prix ridiculement bas, tenu par MM. Winestein & Co.

Si vous désirez vous acheter une chaussure élégante, faite solide et dans les derniers goûts, allez chez J. D. FOURNELLE, rue St-Jérôme ; il vient de recevoir le plus bel assortiment de nouveauté de la saison en fait de chaussures. Bottines boutonnées électriques pour dames, Souliers procédé français, Balmares très fines pour messieurs, Congress avec élastiques Hulgoor garanties pour un an et demi pour hommes.



On recevra à ce Bureau des soumissions cachetées, adressées au sous-signe, avec la suscription "Soumission pour le Bureau de poste, etc., de St-Hyacinthe, P.Q." jusqu'à lundi, 4 juillet, pour l'exécution des travaux du bureau de poste, etc., à St-Hyacinthe.

On pourra voir les devis au département des travaux publics, Ottawa, ainsi qu'au bureau de M. J. O. Dion, agent général à St-Hyacinthe, après lundi le 29 juin. L'on ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y sera inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si la soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire. Dépt. des Travaux Publics, Ottawa, 13 juin 1892.

J. T. BOIVIN ORFEVRE

A toujours en mains un assortiment complet de MONTRES DE POISE, PIPES DE TOUTES SORTES, VERRES POUR PRESBYTES, ANNEAUX DE MARIAGE ET DE FIANÇAILLES, ARTICLES DE FANTAISIE ET JOUETS, ETC., ETC., ETC. Exécute les réparations avec garantie spéciale. Agence de loteries.

ST-JEROME, RUE DU PONT DE FER

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS. Cour Supérieure, dans et pour le district de Terrebonne.

District de Terrebonne } SA MUEL Ste-Scholastique, à savoir : } TOU CHETTE No. 277, cultivateur, de la ville de Hull, district d'Ottawa, Demandeur ; contre OHSIDAS LEFEVRE, hôtelier, de cette partie de la paroisse de St-Jérôme, qui se trouve dans le comté des Deux-Montagnes, district de Terrebonne, et ANTHIME JOLY, cultivateur, de la paroisse de Ste-Monique, district susdit, Défendeurs savoir :

L'immeuble appartenant au défendeur, Orsias Lefebvre :

Un emplacement situé en la paroisse de St-Jérôme, district de Terrebonne, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le comté des Deux-Montagnes, dit district, sous le numéro quarante et un (41) avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Jérôme, en la ville de St-Jérôme, le DEUXIEME jour de JUILLET prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingtième jour de juillet prochain.

(Signé), LAPOINTE & PREVOST, Shérif.

Bureau du Shérif, Ste-Scholastique, 26 avril 1892.



Exposition Universelle de Chicago, 1893.

Le gouvernement de la Puissance du Canada a accepté l'invitation du gouvernement des Etats-Unis, de prendre part à l'exposition universelle qui sera tenue à Chicago, du 1er MAI au 31 OCTOBRE 1893. Comme il est important qu'une exposition très complète des produits canadiens soit faite, à cette occasion, une invitation générale est adressée aux producteurs et aux manufacturiers canadiens, en agriculture, horticulture, produits de la forêt, pêcheries, minéraux, machineries, manufactures, arts, etc., pour aider à former un total de produits industriels et des ressources du Canada, dont l'exposition sera un bienfait pour le pays.

Un commissaire exécutif pour le Canada, a été nommé, qui aura la surveillance générale des produits et la disposition de l'espace, et les gouvernements provinciaux ont été invités à y coopérer afin de rendre notre exhibition aussi brillante et aussi satisfaisante que possible.

Le gouvernement de la Puissance du Canada paiera le transport des exhibits, aller et retour, et pour le paiement des articles envoyés.

Les entrées ne doivent pas être faites plus tard que le 31 JUILLET. La réception des articles aux bâtisses de l'exposition, commencera le 1er NOVEMBRE 1892, et tous les exhibits, excepté le bétail, devront être déposés le 1er AVRIL 1893.

Des formulaires d'application pour espace et informations générales, peuvent être obtenues en s'adressant par lettres, franc de port, au sous-signe,

WM. SAUNDERS, Commissaire exécutif pour le Canada. Dépt. de l'Agriculture, Ottawa, 26 avril 1892.

ALLEZ AU

Nouveau Magasin BLOC SIMARD

Vous trouverez un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, CHAPEAUX, HARDES FAITES pour hommes et enfants ; aussi, une grande variété de Chaussures, Valises, etc., etc. Pour être vendus à très bas prix.

N'oubliez pas de venir examiner mes marchandises avant d'aller ailleurs.

Pantalons pour hommes, \$1 00 la paire. Habillements do 5.00. Chaussures do 1.00. Souliers pour Dames 0.75. Bretelles de 10c. à 20c., Belles Etoffes à Robes, seulement 18c. la vergé.

L. WINESTEIN & Co. BLOC SIMARD, ST-JEROME.

Montreal & Western Ry.

NOTICE.

Commencing Monday, May 23rd, and until further notice, trains will leave Ste. Adèle Station every MONDAY, WEDNESDAY and SATURDAY, at about 6.30 p.m. and return from St. Jérôme shortly after the arrival of the C.P.R. Express from Montréal due at 7.10 p.m.

For freight rates, cars, and other information address H. E. GARDEN, St. Jérôme, and the Agent at Ste. Adèle.

G. H. GARDEN, Chief Engineer.

Ste. Adèle, June 8th, 1892.

Chem. de fer Montreal & Occidental

AVIS.

A commencer Lundi, le 23 mai et jusqu'à avis contraire, les trains laisseront la station de Ste-Adèle tous les LUNDIS, MARDIS et SAMEDIS, vers 6.30 p.m. et retourneront de St-Jérôme aussitôt après l'arrivée du train express du Pacifique canadien venant de Montréal, à 7.10 p.m. Pour taux du fret, chats et autres informations, s'adresser à H. E. GARDEN, à St-Jérôme, ou à l'agent à Ste-Adèle.

G. H. GARDEN, Ingén. en Chef.

Ste-Adèle, 8 juin 1892.

PIANOS ORGUES DOMINION DE BOWMANVILLE, ONT. Médaillés et Diplômés aux principales Expositions Universelles PHILADELPHIE, 1876—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. LONDRES, 1876—Premier Prix. AUSTRALIE, 1877—Premier Prix. PARIS, 1878—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. MONTREAL, 1886—Premier Prix et deux Diplômes d'Honneur. ANVERS, 1885—Grand Diplôme d'Honneur.

100 PREMIERS PRIX Aux Expositions dans différentes parties du monde.

Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas de venir examiner ces instruments ou d'écrire pour informations. Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.

HAZELTON, FISHER ET DOMINION, et des Orgues EOLIENNES.

L. EN PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL Seul importateur des Pianos HAZELTON, FISHER ET DOMINION, et des Orgues EOLIENNES.

AVIS

Madame Vve A. Barsalo informe le public voyageur qu'elle tiendra pour le temps de la belle saison des pensionnaires privées à la semaine ou au mois, à des conditions très raisonnables. Table de Ire classe et chambres très confortables.

A VENDRE OU A LOUER

M. Aveline, propriétaire du magnifique hôtel du village d'en bas, à Ste-Adèle, l'offre en vente à des conditions très avantageuses. Cet hôtel est le poste le plus fréquenté des voyageurs du nord et se trouve au croisement du chemin de poste avec le trajet de la station du chemin de fer.

LA CELEBRE Cremeuse Perfectionnée, NARCISSE BELISLE FERBLANTIER

de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne à aujourd'hui en mains plusieurs de ses crémeuses qu'il peut fournir aux cultivateurs à de très bonnes conditions.

On peut voir des échantillons de ses crémeuses à son magasin en aucun temps.

Ceux qui veulent se procurer une bonne crémeuse n'ont qu'à s'adresser à

N. BÉLISLE, Ferblantier, Plombier et Couvreur, Rue St. Jérôme.

N.B.—Réparages de toutes sortes exécutés avec soin et à très bas prix.

CHS. GODMER, MARCHAND DE NOUVEAUTES Rue St-Jerome

HOTEL du MARCHE TENU PAR Louis Corbeil

RUE ST GEORGES, 1 ST-JEROME. J. BELANGER, Artiste - Photographe RUE ST-GEORGES 1 ST-JEROME.

P. F. E. PETIT NOTAIRE RUE LABELLE, ST-JEROME

M. E. NANTEL & CIE

Magasin du bon Marché

JOSEPH CAMPEAU HOTEL DE PREMIERE CLASSE Rue St-Jérôme - ST-JEROME L. G. Robillard, LIBRAIRE RUE ST-GEORGES Ancienne place B. Gougeon

ST-JEROME. Toutes sortes de Livres et Papeterie à bon marché. St-Jérôme, 24 fév. 1892.

ERNEST DONALDSON, CORDONNIER Réparage et ouvrage de pratique fait de première classe et avec promptitude. Satisfaction à tout le monde. MAISON J. D. FOURNELLE, Marchand, ST-JEROME.

LA BANQUE DU PEUPLE ST. JEROME Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P.M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde. J. A. THEBERGE Gérant Jérôme, 20 Mai 1886.

Deux Lots à Vendre A bonne composition, boisés en érables et près du dépôt du village de Ste Agathe, numéros 17 et 18 dans le 9ème rang du township Doncaster, près du lac Long, chez Moise Labelle, Ste Lucie de Doncaster, comté de Terrebonne, P.Q.

Favorisez l'Industrie Nationale ET PROFITEZ-DE L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE QU'OFFRE LA LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS 6a 14, rue Saint-Vincent, MONTREAL.

Quel avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édité sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques ; fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de PAPIERS A ECRIRE PAPIER ECOILIERS, PAPIER FOOLSCAP, (des administrations) PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, TETES DE LETTRES ETC., ETC.

Défont toute concurrence dans les prix et la qualité. 10 mars 1892. Bloc Richard, St-Jérôme. Marchands, DME. E. NANTEL & CIE, gdlis.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Chapeaux, Chemises, etc., dans les derniers moindres détails sont spécialement invités à faire visite à l'établissement.

Les dames et de ven à St-Jérôme. Les dames et de ven à St-Jérôme, qui surpassent tout ce qui est exposé en vente, un assortiment de

Agriculture

Le Département de l'Agriculture et de la Colonisation de la Province de Québec, vient de publier un bulletin sur la culture en vert pour l'alimentation des bestiaux l'hiver et l'été. Ce bulletin, qui porte le numéro 1, est le premier de la série de bulletins que le Département se propose de publier de temps à autre sur des sujets intéressants la classe agricole. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de reproduire les conseils si appropriés contenus dans ce bulletin. Nous espérons que les cultivateurs sauront en tirer profit.

Construction des silos et autres modes de conservation des fourrages verts

Procurez-vous du blé d'Inde qui soit sûr de lever. Vous le trouverez entre autre chez M. Williams Evans, et chez MM. W. Ewing, grainetiers, Montréal.

Le terrain a dû être engraisé et labouré à l'automne. Le printemps, passez le cultivateur, (houverseur) hersez, roulez, tracez les sillons à la charrue double, ou simple si vous n'avez pas l'autre, à 3 1/2 pieds de distance pour les grandes espèces et 2 1/2 pieds pour les variétés de 7 à 8 pieds de hauteur; semez 4 de minot de l'arpent; recouvrez à la charrue double, à 4 pouces de profondeur; roulez. Il est utile de herse avant la levée du blé d'Inde. Toutes les herse un peu légères conviendront à cette époque. Quelques jours après, selon la rapidité de la végétation, hersez avec la herse à dents couchées, (dents rondes, d'un demi-pouce, en acier, herse dite *smoothing harrow*) que vous pouvez procurer à l'institution des Sourds et Muets, Mile-End, près Montréal. Cette herse excellente a 12 pieds de largeur. Avec cette herse, hersez en long et en large, jusqu'à ce que le blé d'Inde ait atteint 5 à 6 pouces de longueur; après cela, faites usage de la houe à cheval, et tenez la récolte parfaitement nette jusqu'à ce qu'elle ombre le sol complètement. Plâtrez une ou deux fois.

On peut se procurer des semoirs qui sèment le blé d'Inde et distribuent l'engrais artificiel en même temps, ce qui dispense de l'usage de la charrue double.

Récolte

Assitôt que le grain sera à sa grosseur sur la tige et avant que la gelée ne commence à blanchir l'extrémité supérieure de la plante, coupez votre blé d'Inde à la faucille, l'attachant par bottines, si vous le préférez, puis le portant immédiatement au coupe-paille pour le trancher en longueur d'un quart ou d'un demi-pouce, et le confiant au silo.

L'usage du coupe-paille est recommandé surtout parce que, par son moyen, les différentes parties de la plante sont mélangées, celles qui contiennent le moins d'aliments bénéficiant de celles qui en contiennent le plus.

Si vous n'avez pas de coupe-paille, couchez le blé d'Inde parallèlement et avec soin dans le silo; mais nous ne saurions recommander ce dernier système. Il est de beaucoup préférable de faire usage du coupe-paille, qui, d'ailleurs, est à assez bon marché, maintenant.

Vous pouvez récolter à la pluie ou au beau temps; il n'est pas nécessaire de laisser demeurer sur le champ après l'avoir cueilli. Cependant le blé d'Inde peut ainsi s'alléger du quart de son poids total et faire d'excellent ensilage pourvu qu'il ne soit pas trop avancé.

Ensilage. Construction du silo.

Le silo économique doit être en bois, aussi profond que possible, avec une charpente solide, parce que la pression latérale est considérable. Le fond et les côtés doivent être à l'épreuve de l'eau et de l'air.

Que le fond soit donc placé sur un sol battu et bien égoutté et que les côtés soient rechaussés de six à huit pouces, de manière à ce que l'air ne puisse s'introduire par le bas.

Que la charpente soit doublée intérieurement de deux épaisseurs de bois d'un pouce, embouté avec papier entre deux.

Laissez quelques portes du haut en bas, de 2 1/2 pieds de hauteur, lesquelles on obturera par degré, à mesure que la conserve sera accumulée dans le silo.

On peut mettre le silo dans la grange tout à côté de la batterie. On peut construire le silo en dehors, pourvu qu'on le protège d'une toiture.

Placez la conserve par couche de 3 1/2 pieds, et laissez la fermenter jusqu'à 125 ou 150 degrés Fahrenheit. Si elle ne chauffe pas assez rapidement, à votre gré, vous pouvez l'arroser pour activer sa fermentation. Quand une couche aura atteint au moins 115 degrés, remettez une autre couche de même profondeur, excepté dans les silos de moyenne grandeur ou les petits, dans lesquels il faut absolument fouler les côtés et surtout les coins.

Une fois le silo rempli, mettez deux rangées de planches indépendantes les unes des autres, de manière à couper le joint du premier rang de planches, légèrement chargées de terre, afin d'empêcher l'air d'arriver à l'ensilage.

Ouverture du silo et sa consommation

Vous pouvez ouvrir le silo un mois après qu'il aura été fermé. Enlevez la terre et les planches, lesquelles peuvent être placés dans un coin pour l'année suivante. Puis enlevez l'ensilage sur toute la surface du silo également, de manière à renouveler la surface à chaque prise.

Du moment qu'un silo est ouvert, il faut qu'on continue à le consommer jusqu'à ce qu'il soit vide, parce que la détérioration commence du moment qu'il est ouvert. Il en est ainsi des pots de conserves.

Vous pouvez donner à vos vaches qui ne sont pas en lait des rations de trois parties de conserve et d'une partie de paille hachée, mais il serait plus économique de ne donner de 30 à 40 lbs. d'ensilage et d'ajouter au mélange environ 10 lbs de trèfle par jour par vache.

Aux vaches à lait, donnez 50 lbs. d'ensilage, dix livres de foin haché si possible et mêlé 24 heures d'avance à l'ensilage, et une boulette composée de grains moulus, son, gruau de coton etc. etc. selon le prix du marché de ces articles.

Prenez vos mesures pour avoir assez de conserve pour conduire vos bêtes d'un pâturage à l'autre à travers l'hiver, et vous ferez du beurre l'hiver comme l'été.

Avec ce système de la culture du maïs en vert et de l'ensilage, on diminue de beaucoup les travaux de la ferme. On pourra étendre la superficie laissée en pâturage, celle par conséquent qui coûte le moins, et réduire celle consacrée aux céréales, celle qui coûte le plus.

Bien que l'on puisse ensiler un grand nombre de plantes, l'expérience a prouvé que c'est le maïs ou blé d'Inde qui est le plus rémunérateur pour cet usage, partout où le blé d'Inde réussit à former son grain complètement sur la tige.

On peut ensiler avec avantage les sarrazins que la gelée vient de surprendre ou les avoines qui n'ont pas pu mûrir, le trèfle, les gros foins de grèves et tous les fourrages grossiers; lesquels deviennent plus appétissants par l'ensilage.

(à continuer)

FABRIQUE DU MEILLEUR BEURRE

Toute personne propre et soignée peut faire du beurre de première qualité, même avec le lait d'une seule vache, en se servant d'un bon thermomètre et en pratiquant les règles qui suivent:

1o. Conserver l'animal en bonne santé, par de bons soins;
2o. Une propreté scrupuleuse, commençant par les soins à donner à la vache et continuant dans toutes les opérations nécessaires, jusqu'à ce que le beurre soit vendu ou consommé;

3o. Là où l'écrémage n'a pas lieu immédiatement, il faut refroidir le lait le plus tôt possible après, au moyen d'eau froide, de manière que la crème monte bien et ne reste pas en partie dans le lait sûr;

4o. Ecrémer avant que le lait ne soit sûr et conserver la crème sans sûrir, au moyen d'eau froide jusqu'au barattage;

5o. Mettre la crème dans la baratte à la température voulue (55o à 58o Fahrenheit en été, et de 62o à 64o en hiver) et baratter tranquillement et régulièrement jusqu'à ce que les grains de beurre se séparent du lait, et jamais plus longtemps;

6o. Laver le beurre en grains, au moyen d'eau froide et de saumure froide, jusqu'à ce que le lait de beurre soit tout sorti;

7o. Si le beurre n'est pas consommé frais, il faut le conserver en grains, dans la saumure très-forte, jusqu'à ce qu'on en ait assez pour remplir complètement un pot ou une tinette;

8o. Presser ou éponger le beurre de manière à l'assécher suffisamment tout en le travaillant le moins possible;

9o. Saler le beurre selon le goût de l'acheteur avec d'excellent sel fin;

10. Si le beurre doit être conservé, il faut l'emballer solidement dans une jarre ou tinette parfaitement nette sans odeur et sans goût;

On recommande de ne jamais employer des tinettes qui ont déjà servi. Il faudra donc emballer le beurre dans des tinettes neuves. Ces dernières doivent être préparées environ deux jours d'avance, en les

remplissant de forte saumure bouillante que l'on peut faire dans la tinette même, puis rincer convenablement, à l'eau froide, avant d'y mettre le beurre.

11o. La tinette ou jarre étant bien remplie et pressée jusqu'à un demi-pouce du bord, il faudra couvrir le tout d'un linge bien blanc, puis remplir complètement de beau sel fin, puis enfin ajuster le couvercle solidement.

On peut faire d'excellent beurre avec la crème fraîche qui n'est pas sûre du tout. C'est le beurre le plus délicat, parait-il. Mais il faut surtout plaire au goût de l'acheteur, on fera du beurre goût d'année en faisant sûrir très légèrement la crème environ 12 heures avant le barattage; ou bien en employer 100/100 du lait de beurre de la veille dans la crème fraîche.

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER
MONTREAL.

Cet hôtel de première classe qui était autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient d'être transporté au No. 69 Place Jacques-Cartier.

Prix très modérés, cuisine française. J. RIENDEAU, Propriétaire

HOTEL AVELINE

Ste-Adele

(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

— AU PUBLIC VOYAGEUR. —

Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible.

Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE, AVELINE, Propriétaire

— FABRIQUE DE —

Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

Rue St-Jérôme | ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc.

Rouets, Moulins à laver, e.c., etc.

Toujours en mains. Bois préparé pour bâtisses, tels que Moulures et Tourneage, Découpage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en bilots, au plus haut prix.

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la maison de Montigny. 5 a. 1 a.

JOS. E. PARENT

NOTAIRE | NOTARY

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

RUE ST-GEORGES
ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annonces gratuites. Toujours des TERRES, EMPLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M. PARENT ci-devant dans la maison Villeneuve, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

SAGWA!

Lisez quelques-uns des centaines de certificats que nous avons reçus. Vous trouverez peut-être que c'est le remède qu'il vous faut et essayez-le :

LETRE D'UN BANQUIER.

Norwich, 14 mars 1892.

La Cie de Remèdes Kickapoo, Messieurs, — C'est avec le plus grand plaisir que je vous adresse mon humble témoignage en rapport avec l'usage dont j'ai fait de votre remède pour la toux (Cough Mixture). C'est le meilleur et le plus sûr remède que l'on puisse trouver. Il procure plus de soulagement dans une seule cuillerée qu'aucun autre que j'aie essayé.

Votre très respectueux,

HENRY A. BELLEW, Banque Molson, Norwich.

PRINCETON, 11 mars 1892.

La Cie de Remèdes Kickapoo, Cher Monsieur, — J'ai souffert de la maladie du Foie et des Rognois pendant plusieurs années et n'ai pu obtenir aucun soulagement jusqu'à ce que je fis l'essai de votre célèbre remède Sagwa. C'est avec plaisir que je recommande ce remède aux personnes qui souffrent de la maladie du Foie et des Rognois.

Je suis votre, etc.,

J. H. SWARTS.

IL NE PEUT S'EMPECHER D'EN PUBLIER SON EFFICACITE.

La Cie de Remèdes Kickapoo, Cher Monsieur, — J'ai eu tant de soulagement par l'emploi de votre Remède "Kickapoo Indian Sagwa" que je ne puis m'empêcher d'en communiquer la nouvelle partout. J'ai adressé quelques-uns de vos circulaires à mes fils à Ido et en Californie, afin qu'ils recommandent vos remèdes.

Je suis votre, etc.,

DAVID BREMER, Ecr., de la ville de Burford, Ont.

Major & de Martigny

AVOCATS

HULL, P.Q.

Nous suivons spécialement les Cours des districts d'Ottawa et de Terrebonne, siège à Aylmer, Hull, Papineauville, Portage-du-Fort, Ste-Scholastique et St-Jérôme

C. B. MAJOR, J. C. L. DE MARTIGNY, L.B., L.L.B.

Une agence de collection pour le Dominion et les Etats-Unis est attachée à notre bureau.

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs, Epiceries

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Département des Provisions

Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires

MONTREAL, P. Q.

12 Avril 91 a.

A VENDRE

L'hôtel connue sous le nom d'Hôtel Joannet, à St Jérôme, situé dans le centre des affaires et très bien accommodé pour en faire un hôtel de première classe. Bons bâtiments et bonnes écuries. Sera vendu à des conditions libérales et très avantageuses. S'adresser sur les lieux à Dieu Zee Bertrand, propriétaire, St-Jérôme.

TREFFLÉ COTÉ & CIE. Magasin de Fer

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE SAINT-JEROME.

S. G. LAVIOLETTE

— MARCHAND DE —

Ferronneries, Peintures, Vernis

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

A l'enseigne du Gôdendard

RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME

L. CONTANT

Magasin de Marchandises Seches

DE MODES ET DE CHAPEAUX

RUE ST-GEORGE, PRÈS DU MARCHÉ, St-Jérôme

Tout en remerciant mes nombreuses pratiques pour l'encouragement que j'ai reçu jusqu'à ce jour, j'ai l'honneur d'annoncer au public que je viens de recevoir les marchandises de printemps et d'été les plus nouvelles, tant dans les modes et chapeaux que pour hommes. Tweeds français, anglais et écossais, derniers patrons, Chemises, Cols, Collets, etc. Modes une spécialité. — Une modiste de 1re classe est attachée à mon magasin.

Mes pratiques et le public en général sont en conséquence invités à venir se convaincre par eux-mêmes de la qualité de mes marchandises et de la modicité de mes prix.

L. CONTANT.

Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN, ROYAL, COMMERCIAL UNION, IMPERIAL, PHENIX.

Dr C. L. de MARTIGNY

Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme

D. D. BASTIEN,

Grocerie en Gros et Detail

Coin des rues St-Georges et Ste-Anne

SAINT-JEROME.

Annonce au public qu'il a toujours en mains du Bois de Corde de toute sorte qu'il livrera à domicile, dans la ville, sans charge extra; il a également en mains Foin, Chaux, Brique, Cuir, Grains de toute sorte, tels que Pois, Avoine, Blé d'Inde, Orge, Sarrasin, Graine de Mil, Graine de Lin, Moulé, Gru, Sor, Fleur de toute sorte, etc. Il échangera ces effets pour les produits de la ferme, ainsi que pour du bois de corde. Allez le voir et vous en serez convaincu.